

NOUVEAUX CHAMPS D'ACTION

# Contrôler, informer, évaluer,

## ➤ Contrôler la sphère économique et financière

L'Assemblée use de ses prérogatives de contrôle pour vérifier que les acteurs de la vie économique conduisent leur activité de manière compatible avec l'intérêt public. Les députés apportent notamment une attention croissante aux conditions de fonctionnement de certaines entreprises nationales, qui concernent les citoyens comme contribuables, salariés ou actionnaires. C'est ainsi que la Commission des finances a cette année auditionné le Président-

directeur général d'EDF mais aussi, immédiatement après leur prise de fonctions, le Président de Vivendi Universal ou celui de France Télécom. Dans le domaine des transports, la Commission des affaires économiques a créé, à l'initiative de son Président Patrick Ollier, une mission d'information sur l'avenir du transport aérien français et la politique aéroportuaire, dont l'objet est d'examiner les conditions de création d'un troisième

aéroport en région parisienne, conciliant respect des riverains et renforcement de l'attractivité économique de nos territoires.

Patrick Ollier, Président de la Commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire



## Évaluer la santé de l'hôpital



Au-delà du contrôle politique du Gouvernement, l'Assemblée veille en permanence à vérifier la cohérence et l'efficacité de l'ensemble des politiques publiques. Un exemple en a été donné le 1<sup>er</sup> octobre 2002 avec la création de la mission d'information sur l'organisation interne de l'hôpital, constituée à l'initiative du Président de la Commission des affaires sociales, Jean-Michel Dubernard. Dans le prolongement des problématiques

liées à l'accueil et aux droits du patient, elle a pour mission d'évaluer les performances de l'hôpital en fonction de ses circuits de décision, d'examiner l'organisation des urgences, sans oublier l'indispensable implication des personnels soignants et administratifs. Dans ce but, la mission, qui devrait rendre ses conclusions courant 2003, a prévu de visiter des établissements hospitaliers de toutes tailles et de toutes natures.

# au service du citoyen

## → Une volonté politique pour un contrôle plus actif

En 2002, la volonté de voir l'Assemblée exercer ses missions de contrôle dans toute leur plénitude s'est concrétisée par une série d'initiatives fortes et innovantes. Le Président Jean-Louis Debré a ainsi solennellement fait part au Gouvernement de son

intention de faire respecter les délais réglementaires de réponse aux questions écrites des députés et annoncé la publication trimestrielle d'une liste des ministères dont les carences sont les plus flagrantes en ce domaine. Parallèlement, une consultation

des présidents de groupe a été lancée afin de redynamiser les questions d'actualité, avec plusieurs pistes mises à l'étude, dont la création de séances consacrées à l'Europe. D'ores et déjà, un important réaménagement des temps de parole et de l'ordre de passage des groupes lors des séances des mardi et mercredi après-midi a été décidé, afin que les questions au Gouvernement demeurent, malgré les disparités de taille entre les groupes, un temps fort de la démocratie.



### LES CHIFFRES DU CONTRÔLE

**19 RAPPORTS D'INFORMATION** ont été déposés durant l'année. Ce chiffre, moins conséquent qu'à l'accoutumée, s'explique par la "coupure électorale" de mars à juin et par le fait que les nombreux rapports "lancés" en 2002 ne verront leurs conclusions déposées que courant 2003.

**210 AUDITIONS** ont été conduites en 2002 par les six commissions permanentes de l'Assemblée. Parmi elles, plus d'une centaine a été consacrée à des personnalités issues de la société civile.

**461 QUESTIONS AU GOUVERNEMENT** ont été posées durant les séances des mardi et mercredi après-midi.

**219 QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT** ont été "appelées" en séance publique.

**14 706 QUESTIONS ÉCRITES** ont été adressées par les députés à des membres du Gouvernement.

## ← Le contrôle étendu aux enjeux environnementaux

Parce que l'évolution de notre environnement est également une préoccupation majeure des citoyens, l'Assemblée a choisi depuis plusieurs années de créer des commissions d'enquête sur des sujets afférents aux risques naturels ou industriels. En témoignent pour 2002 les travaux de la commission d'enquête sur les risques industriels majeurs dont les conclusions, rapportées par Jean-Yves Le Déaut, ont ouvert

de précieuses pistes pour réduire le risque de tragédies du type AZF. A l'initiative de Christian Estrosi, les députés ont voté à l'unanimité le 5 novembre la création d'une commission d'enquête sur les conditions de la présence du loup en France et l'exercice du pastoralisme. Le rapport de la commission d'enquête devrait être rendu dans le courant du premier semestre 2003.

